

Les autres dans ma vie

Nous vous proposons quelques études bibliques sur le sujet : leur méditation est très édifiante. C'est une occasion de (re) considérer ces choses, et pourquoi pas de les partager avec le peuple de Dieu.

La loi et les autres

La loi divine protège les personnes

Toute la loi se résume en une seule parole

L'homme : un « être-avec »

Dieu a fait le riche et Dieu a fait le pauvre

Une lecture attentive de la loi conduit à constater que « **les autres** » occupent une place importante dans la loi de Moïse. Les spécialistes des textes anciens font remarquer qu'il y a une grande différence entre le code d' Hammourabi en vigueur à l'époque d'Abraham et la Loi de Moïse.

Le premier privilégiait les biens des autres, tandis que la Loi divine protège **les personnes**.

La Loi définissait le cadre juridique dans lequel devait se vivre la relation entre Dieu et son peuple. Cette Loi comporte deux faces indissociables, elle se résume par ces deux commandements : « *tu aimeras ton Dieu de tout ton cœur...* » et « *tu aimeras ton prochain comme toi-même* ».

Jésus a fait remarquer à celui qui l'interrogeait que ces deux commandements étaient les plus importants. L'apôtre Paul insiste par ces mots : « *Car toute la loi est accomplie dans une seule parole, celle-ci : tu aimeras ton prochain comme toi-même* ». Gal. 5/14

Une même origine pour tous :

Actes 17/26 : « *Il a fait que toutes les nations humaines, issue d'un seul homme...* ».

Dès l'apparition de l'homme sur la terre, la Parole de Dieu déclare : « *il n'est pas bon que l'homme soit seul...* » Gen. 2/18. Les traducteurs de la version Semeur écrivent en commentaire de ce verset : « *Dès l'origine l'être humain est « **un être-avec** » dont l'épanouissement ne se réalise que dans la relation à l'autre* ».

Le riche et le pauvre ont le même Dieu :

Prov. 22/2 : « *Le riche et le pauvre se rencontrent ; c'est l'Éternel qui les fait tous deux* » .

La protection de l'esclave :

Deut. 23/15 : « *Tu ne livreras point à son maître un esclave qui se réfugiera chez toi, après l'avoir quitté. Il demeurera chez toi, au milieu de toi... tu ne l'opprimeras pas* »

Devoir envers les étrangers :

Ex. 22/20 : « *tu n'exploiteras pas l'immigrant et tu ne l'opprimeras pas...* »

Lév. 19/34 : « *Vous traiterez l'immigrant en séjour parmi vous comme un autochtone du milieu de vous ; tu l'aimeras comme toi-même...* ».

Mise en garde contre le mépris des démunis :

Deut. 27/19 : « *Maudit soit celui qui porte atteinte au droit de l'immigrant, de l'orphelin et de la veuve...* ».

Devoir envers les ennemis :

Prov. 25/21 : « *Si ton ennemi a faim, donne-lui du pain à manger ; s'il a soif donne-lui de l'eau à boire* ».

Prov. 24/ 17 : « *Ne te réjouis pas si ton ennemi tombe. Et quand il trébuche, que ton cœur ne soit pas dans l'allégresse* »

Les biens de l'autre :

Ex. 23/4 : « *lorsque tu rencontreras le bœuf de ton ennemi , ou son âne, qui s'est égaré, tu le lui ramèneras* ».

Ex. 22/26 : « *Si tu prends en gage le vêtement de ton prochain, tu le lui rendras avant le coucher du soleil ; car c'est sa seule couverture, c'est le vêtement dont il s'enveloppe le corps : dans quoi coucherait-il ?...* ».

La loi et les autres (suite)

La loi divine protège les personnes

2 poids et 2 mesures ?

La personne du vieillard

Deut. 24/10-11 : « Si tu fais à ton prochain un prêt quelconque, tu n'entreras pas dans sa maison pour te saisir de son gage ; tu resteras dehors, et celui à qui tu fais le prêt t'apportera le gage dehors ».

Lév. 19/13 : « Tu n'opprimeras pas ton prochain, tu ne déroberas pas. Tu ne retiendras pas chez toi la paye d'un salarié jusqu'au lendemain ».

Deut. 24/14 : « Tu n'opprimeras pas le salarié pauvre et indigent, qu'il soit l'un de tes frère, ou l'un des immigrants... tu lui donneras le salaire de sa journée avant le coucher du soleil ; car il est pauvre, et il lui tarde de le recevoir. Sans cela, il crierait à l'Eternel contre toi, et tu te chargerais d'un péché »

La protection de l'autre :

Deut. 22/8 : « Si tu bâtis une maison neuve, tu feras une balustrade autour de ton toit, afin de ne pas mettre du sang sur ta maison, dans le cas où il en tomberait quelqu'un ».

La récolte et l'autre :

Deut. 24/19-21 : « Quand tu feras la moisson de ton champ et que tu auras oublié une gerbe dans le champ, tu ne retourneras pas la prendre ; elle sera pour l'immigrant, pour l'orphelin et pour la veuve... » Quand tu secoueras tes olives, tu ne cueilleras pas ensuite ce qui reste ; ce sera pour l'immigrant, pour l'orphelin et pour la veuve. Quand tu vendangeras ta vigne, tu ne grappilleras pas ensuite ce qui reste ; ce sera pour l'immigrant, l'orphelin et pour la veuve »

Relations dans les affaires :

Lév. 19/35 : « Vous ne commettrez point d'iniquité ni dans les jugements, ni dans les mesures, ni dans les poids, ni dans les mesures de capacité... »

Les esclaves affranchis asservis de nouveau, une erreur sévèrement reprochée :

Jér. 34/8-22, voir verset 17 : « Mais vous êtes revenus sur votre décision, et vous avez profané mon nom ; vous avez fait revenir chacun les esclaves et les servantes que vous aviez renvoyés libres et rendus à eux-mêmes, et vous les avez forcés à redevenir vos esclaves et vos servantes... je proclame contre vous l'affranchissement de l'épée, de la peste et la famine ... »

Beaucoup d'autres textes pourraient être cités pour montrer quel importance Dieu donne à l'autre dans l'Ancien Testament.

Quand l'autre est la fille d'un père qui a tous les pouvoirs :

Lév. 19/29 : « Tu ne profaneras point ta fille en la livrant à la prostitution... »

Quand l'autre est âgé :

Lév. 19/32 : « Tu te lèveras devant les cheveux blanc, et tu honoreras la personne du vieillard »

Nous vous suggérons, en outre, d'autre pistes de réflexion à partir du Nouveau Testament :

- quand l'autre est le mari, la femme, les enfants, les grands parents...
- quand l'autre est le frère, la sœur, dans l'église locale...

Le souci de l'autre est donc un principe qui ne sous-tend pas seulement la loi de Dieu mais aussi toute l'Écriture, nous vous encourageons à poursuivre la recherche.

Recueils de textes bibliques transmis par
Christiàn BLANC, Président de l'AJEF